



— université
— lumière
— LYON 2

LE GUIDE

de l'étudiant.e

INTERNATIONALE

2020-2021

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Erasmus+

CONTACTS

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI) - SERVICE MOBILITÉS

Bâtiment Bélénos niveau 1 (=2e étage) - Campus Berges du Rhône

18, Quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Horaires: lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- **Etudiant.es en programme d'échange Erasmus + mobilités d'études classiques :**
incoming-europe@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 69 74 18, bureau B140
 - **Etudiant.es en programme d'échange Erasmus + Mobilité Internationale de Crédits :**
mic@listes.univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 69 71 68, bureau B142
 - **Etudiant.es en programme d'échange hors programme Erasmus + :**
incoming-monde@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 69 70 42 bureau B140
 - **Etudiant.es inscrit.es pour un Diplôme en Partenariat International :**
dpi@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 69 72 66, bureau B142
-

BUREAU DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES INTERNATIONAL STUDENT OFFICE

Maison de l'Étudiant.e - Bureau U107 - Campus Porte des Alpes

5 avenue Pierre Mendès-France 69500 Bron

Horaires: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

- **Etudiant.es inscrit.es à titre individuel, hors échange (visa, droit au travail, ...):**
international-hors-echange@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 77 30 02
 - **Activités culturelles et intégration sociale :** alter-ego@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 77 24 84
 - **Aide au logement :** logement-dri@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 69 71 82
-

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES FRANÇAISES (CIEF)

Campus Berges du Rhône

16, Quai Claude Bernard 69365 Lyon cedex 07

- **Étudiant.es inscrit.es au CIEF (cours semestriels et annuels, Français Langue Générale, Université d'été, stage PRUNE, cours FEMI, Langue et méthodologie pour les doctorant.es):**
cief@univ-lyon2.fr +33 (0)4 78 69 71 36
-

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES - PÔLE INTERNATIONAL

Campus Berges du Rhône - Bâtiment Gaia

86, rue Pasteur 69365 Lyon cedex 07

- **Doctorant.es internationaux/ales :** emmanuelle.lop@univ-lyon2.fr / mira.cassan@univ-lyon2.fr
+33 (0)4 78 69 73 71, bureau G107

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 !

Chères et chers étudiant.es,

Vous avez fait un excellent choix !

Nous sommes ravi.es de vous compter parmi nous pour un semestre, ou pour une année universitaire. La présence de très nombreux.ses étudiant.es de nationalités diverses et de langues maternelles variées sur nos campus et dans nos cours est une source de richesse pour notre université.

Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous ici, dans une université qui compte près de 28 000 étudiant.es, dont près de 5 000 étudiant.es internationaux/ales, en et hors échange.

Vous allez découvrir toute la gamme des formations que nous proposons, de l'anthropologie au tourisme, en passant par les langues, le droit ou encore la musicologie, pour n'en citer qu'une fraction.

Pour vous aider à rapidement vous sentir chez vous, nous avons créé ce guide. Il contient toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous permettre de vous intégrer rapidement : comment ouvrir un compte bancaire, comment louer un vélo à Lyon, comment trouver les cours qui vous intéressent, comment fonctionnent les bibliothèques et de nombreux autres renseignements utiles. Mais un guide écrit n'est rien s'il n'y a pas des personnes en chair et en os pour vous accompagner. Nous vous proposerons donc des activités et des sorties, par le biais d'Alter Ego, nous organiserons des rencontres avec des étudiant.es français.es, nous serons là pour que votre séjour à Lyon 2 reste un très beau souvenir.

Étudiez bien, amusez-vous bien, profitez de tout ce que Lyon 2 peut vous offrir. Passez un excellent semestre ou une excellente année à nos côtés.

Jim Walker
Vice-Président en charge
des Relations Internationales

PRÉAMBULE

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans votre expérience universitaire à Lyon, en tant qu'étudiant.e international.e.

Vous trouverez ainsi dans sa première partie toutes les informations nécessaires pour préparer votre arrivée et votre installation en France.

La seconde partie vous aidera à appréhender la vie universitaire sous ses différents aspects (campus, cours et validation, outils à votre disposition...).

Enfin, la dernière partie a vocation à vous guider dans les différents aspects de votre vie quotidienne en France (déplacement, santé et services utiles).

L'équipe de la Direction des Relations Internationales (DRI) vous souhaite bonne lecture et se tient à votre disposition pour vous accompagner !

SOMMAIRE

06 PRÉPARER SON ARRIVÉE

Budget prévisionnel	06
Check-list de départ	07
Régulariser votre séjour en France	08
Droit au travail	09
Se loger	10
Venir à Lyon	10

11 ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Rejoindre les campus	11
Plan des campus	12
Accueil des étudiant.es internationaux/ales	14

16 INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

L'organisation de l'enseignement supérieur en France et le système LMD (Licence-Master-Doctorat)	16
Organisation des cours	17

18 OUTILS À DISPOSITION

Certificat de scolarité	18
Carte étudiante (Carte Izly)	18
Environnement numérique de travail	19

20 SERVICES À L'UNIVERSITÉ

Restauration	20
Le Guichet des Services Numériques (GSN)	21
Service de la vie étudiante	22
La Maison de l'étudiant.e	23
La Mission Handicap	23
Assistant.es sociaux/ales	23
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	23
Mission stages (SCUIO IP)	24
Bibliothèques Universitaires	24

26 LA VIE QUOTIDIENNE À LYON 2

Se déplacer	26
Se soigner (Service de Santé Universitaire, sécurité sociale, assurance maladie)	28
Services utiles (Banque, La Poste, Internet, Téléphone, Photocopies, Numéros utiles)	31

PRÉPARER SON ARRIVÉE

Avant de partir, voici quelques informations qui pourront vous être utiles pour préparer votre mobilité.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Il faut compter un budget moyen d'environ 850 € par mois pour vivre correctement.

Voici, un tableau répertoriant les différentes dépenses à prévoir à titre indicatif :

Assurance responsabilité civile (liability)	25 à 30€/an
Loyer (hors résidence universitaire publique)	400 à 600€/mois
Assurance habitation	50€/an
Électricité, gaz, eau	30€/mois
Abonnement transports en commun Lyonnais (TCL)	18-25 ans : 32,50/mois 26-64 ans : 65/mois + 5€ carte
Repas au restaurant universitaire	À partir de 3,30€
Courses alimentaires	200€/mois
Téléphonie/internet *	20 à 40€ /mois

***pensez à débloquer votre portable avant d'arriver en France afin de pouvoir insérer une carte sim française et bénéficier de tarifs plus avantageux**

CHECK-LIST DE DÉPART

Prêt.e à partir ?

Pensez à photocopier et scanner les documents suivants car vous pourriez en avoir besoin :



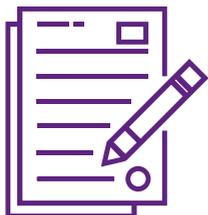
Passeport ou carte d'identité
en cours de validité



La carte européenne d'assurance maladie
valide si vous êtes étudiant.e européen.ne



Acte de naissance et traduction avec apostille* si besoin



Étudiant.e québécois.e :
le formulaire RAMQ



Diplôme de langue française
(si vous en avez un)

*QU'EST-CE QU'UNE APOSTILLE ?

Une apostille valide votre document officiel en tant que document légitime à l'étranger. Les ressortissant.es des pays signataires de la Convention de la Hague du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers ont besoin d'une apostille pour plusieurs démarches administratives en France. Visitez le site de la HCCH afin de savoir si vous êtes originaire d'un pays concerné. Si oui, renseignez-vous sur la procédure à suivre pour en obtenir avant d'arriver en France car ce n'est pas toujours possible d'apostiller vos documents depuis la France.

RÉGULARISER VOTRE SÉJOUR EN FRANCE

Quel que soit votre pays de résidence, si vous êtes originaire d'un pays hors Espace Économique Européen, vous devez obtenir un visa pour la France.

> Pour les étudiant.es mineur.es

Vous avez un visa mention « mineur scolarisé » valable entre six et douze mois

Vous n'avez rien à faire jusqu'au jour de vos 18 ans. À partir de ce jour, vous disposez de 2 mois pour entamer la démarche d'obtention de votre premier titre de séjour.

> Pour les étudiant.es de nationalité algérienne

Vous devriez être en possession d'un visa avec la mention « carte de séjour ». Dans ce cas, venez à la DRI dès votre arrivée afin d'obtenir la liste des pièces à présenter à la Préfecture dans le cadre de votre demande « titre de séjour étudiant » qui doit être faite dans les 2 mois qui suivent votre arrivée. La DRI pourra vérifier la composition de votre dossier afin de faciliter son dépôt à la Préfecture.

> Pour les étudiant.es de nationalité non algérienne

- **Visa « étudiant » portant la mention : dispense temporaire de carte de séjour.** Valable de 4 à 12 mois. Dans ce cas, vous n'avez rien de plus à faire. Avec ce visa, il n'est pas possible de travailler, de percevoir l'aide au logement ou de prolonger votre séjour en France.

- **Visa « étudiant » portant la mention CESEDA R311-3 6° aussi appelé VLS-TS :** Visa de Long Séjour valant Titre de Séjour.

Dans ce cas vous devez effectuer une procédure en ligne sur le site <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Une fois arrivé sur le site, cliquez sur « Je valide mon VLS-TS »



Vous devez ensuite renseigner des informations concernant votre visa, votre date d'arrivée en France (ou sur le territoire Schengen) et votre adresse en France.

À la fin de la procédure, au moment du paiement de la taxe (60,00 € en 2019, susceptible de changer) vous pouvez acheter votre timbre électronique en ligne. Ensuite il faudra saisir les 16 chiffres de votre timbre électronique dans le formulaire pour valider le paiement. Vous pouvez également acheter des timbres électroniques OFII* au bureau de tabac.

Une fois le paiement validé, vous recevrez votre « confirmation de validation de l'enregistrement de votre visa long séjour valant titre de séjour ». Cette confirmation remplace la « vignette OFII » qui n'existe plus.

* OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Attention !

Si le/la titulaire du visa souhaite se rendre à l'étranger dans un pays de la zone Schengen, son visa de long séjour suffit pour circuler dans l'Espace Schengen.

Si le/la titulaire du visa souhaite se rendre à l'étranger hors zone Schengen ou effectuer un séjour dans son pays d'origine, il faudra distinguer 2 cas :

> Pendant les premiers 3 mois de votre arrivée en France : circulation autorisée sans validation de visa auprès de l'OFII
> au-delà de 3 mois : obtention obligatoire d'une attestation confirmant que vous avez bien effectué la procédure OFII

BON À SAVOIR

DROIT AU TRAVAIL

Selon votre situation, il existe des restrictions au droit de travailler pendant vos études.

SI VOUS N'ÊTES PAS RESSORTISSANT.E DE L'UNION EUROPÉENNE

La possession du titre de séjour étudiant ou du visa de long séjour étudiant valant titre de séjour ouvre droit à toute activité salariée. L'activité professionnelle doit être exercée cependant dans la limite d'une durée annuelle de travail de 964h pour tout étudiant.e de nationalité non-européenne (à l'exception des Algérien.nes).

Le renouvellement de votre titre de séjour est dépendant de votre implication dans vos études ;

les absences ou résultats insuffisants à cause d'un éventuel emploi peuvent inciter la préfecture à refuser le renouvellement de votre titre de séjour.

SI VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

Une fois que vous avez votre titre de séjour et dès que vous trouvez un travail, Faites votre demande d'autorisation provisoire de travail directement sur : workinfrance.beta.gouv.fr

Vous serez limité.e à 850h de travail annuelles.

Attention ! La préfecture peut retirer le droit de séjour à l'étudiant.e de nationalité non-européenne qui ne respecte pas la limite autorisée.

SI VOUS ÊTES RESSORTISSANT.E EUROPÉEN.NE

Il n'existe pas de restriction pour travailler.

Dans tous les cas, vos horaires de cours doivent être prioritaires sur vos horaires de travail.

Les étudiant.es en échange ne peuvent pas être dispensé.es d'assiduité pour travailler.

+ d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N107>

+ d'infos : Visitez JobTeaser, la plateforme de stages et emplois
<https://www.univ-lyon2.fr/formation/jobteaser>

SE LOGER

Nous vous conseillons de commencer vos recherches de logement avant votre arrivée.

Prévoyez un hébergement temporaire si nécessaire.

La DRI ne réserve pas de places pour les étudiant.es internationaux/ales inscrit.es à titre individuel.

Les étudiant.es en échange à l'Université Lumière Lyon 2 peuvent faire une demande de logement en résidence universitaire au moment de leur candidature. La DRI ne peut pas garantir l'attribution d'une chambre.

Il se peut que le système de location en France fonctionne différemment de celui de votre pays d'origine. C'est pourquoi, nous avons également créé **un guide du logement pour les étudiant.es internationaux/ales.**

Vous y trouverez des informations approfondies sur :

- le logement temporaire
- la recherche de logement
- les types de biens
- les résidences universitaires publiques et privées
- la colocation
- la sous-location
- le garant
- vos droits et obligations en tant que locataire, etc.

N'hésitez pas à le consulter !

VENIR À LYON

En avion

Le Rhônexpress : Navette reliant l'Aéroport Lyon Saint Exupéry au centre de Lyon en 30 minutes.

Prix du billet aller simple :
13,60€ (-25 ans) / 16,30€ (+25 ans)
15,20€ (tarif internet)

www.rhonexpress.fr

En train

Lyon est accessible en train depuis toutes les grandes villes d'Europe. Paris est à 2 heures de Lyon en train.

Un billet de train Paris-Lyon vous coûtera en moyenne 70€.

Si vous avez entre 12 et 25 ans, vous pouvez bénéficier de réductions grâce à la Carte Jeune.

<https://www.oui.sncf/>

En bus

Lyon est également accessible en bus. Un billet de bus Paris-Lyon vous coûtera en moyenne 25€.

Il existe des lignes de bus à prix réduit :

<https://fr.ouibus.com/>

<https://www.flixbus.fr/>

En taxi

Un trajet entre l'aéroport et le centre-ville de Lyon vous coûtera environ 50€.

Se déplacer dans Lyon

Consultez le site <http://www.tcl.fr/>

Pour aller de l'aéroport St Exupéry à la gare Part-Dieu, prenez le Bus 47 jusqu'à l'arrêt Meyzieu puis le tramway ligne 3.





ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Code Erasmus : FLYON 02

Notre Université est implantée au cœur de la Métropole de Lyon, avec ses deux campus principaux, Berges du Rhône et Porte des Alpes, et ses trois sites extérieurs : Rachais, Vinatier, Écully. Elle s'attache à offrir un cadre d'études et de travail stimulant et adapté aux besoins de la communauté universitaire.

REJOINDRE LES CAMPUS

Comment rejoindre les deux campus en TCL (Transport en Commun Lyonnais) ?

Le campus Berges du Rhône

Le campus des Berges du Rhône est composé de différents bâtiments et a donc plusieurs adresses : quai Claude Bernard, rue de l'Université, rue Pasteur...

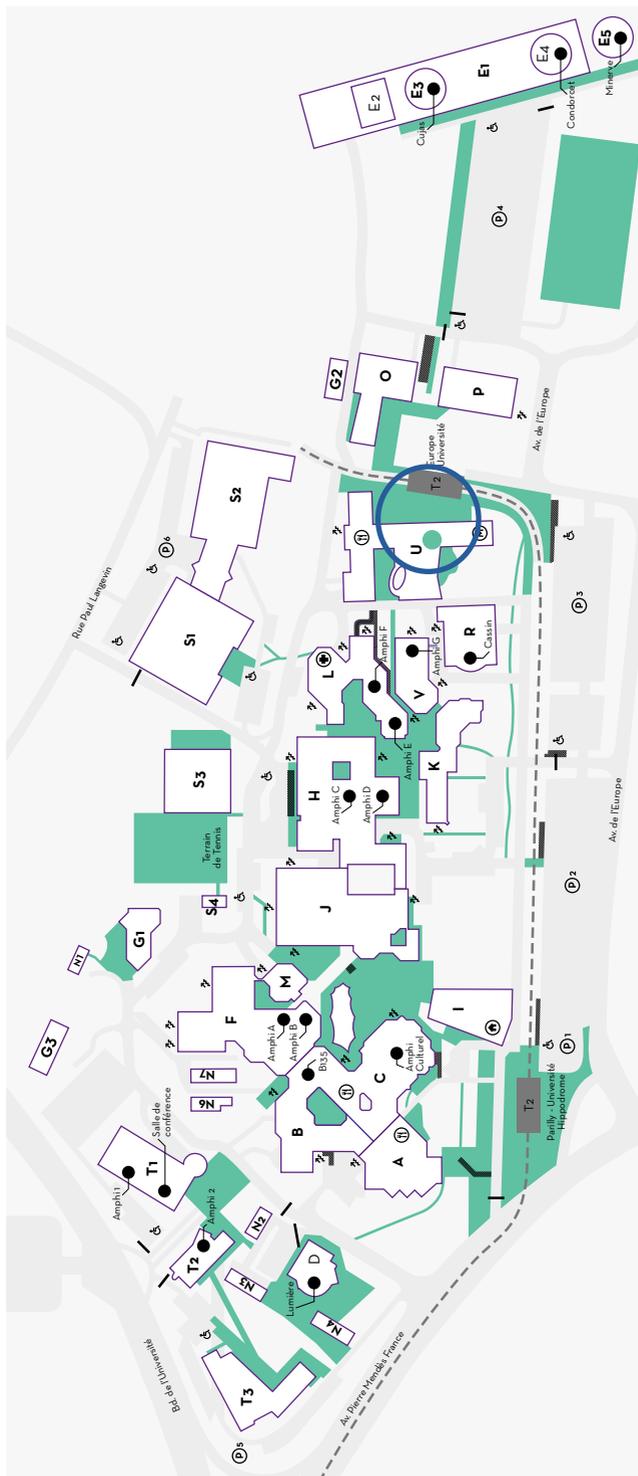
Accès par le Tramway T1 arrêt « Rue de l'Université » ou « Quai Claude Bernard ».

Le campus Porte des Alpes (Bron)

Plus grand que le campus situé au centre de Lyon, le campus Porte des Alpes à Bron est composé de nombreux bâtiments partageant la même adresse postale : 5 avenue Pierre Mendès-France, Bron.

Accès par le Tramway T2 direction Saint Priest Bel Air ou Porte des Alpes, arrêt « Parilly Université » ou « Europe Université ». Ce campus est également desservi par plusieurs lignes de bus le reliant avec les communes du Grand Lyon.

Pour + d'infos / consultez le site <http://www.tcl.fr/>



LÉGENDES

- BÂTIMENTS
- ESPACES DE CIRCULATION
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
- BARRIÈRES
- ESCALIÈRES
- ESCAPES EXTÉRIEURES
- RESTAURATION
- MISSION HANDICAP
- PLACES PMR
- PARKINGS
- ROUTES
- ACCÈS PMR
- ACCUEIL
- SANTÉ/INFIRMIÈRE
- AMPHITHÉÂTRES
-



BUREAU des étudiant.es INTERNATIONAUX/ALES

International Student Office

L'équipe du Bureau des étudiant.e.s internationaux/ales vous accueille et vous accompagne dans diverses démarches liées à votre vie étudiante.

The International Student Office team welcomes and assists you with advice and information on issues affecting student life.

ACTIVITÉS
CULTURELLES

CULTURAL ACTIVITIES

INTÉGRATION
SOCIALE

SOCIAL INTEGRATION

LOGEMENT

ACCOMODATION

VISA

RESIDENCE PERMIT

DROIT AU
TRAVAIL

RIGHT TO WORK

SANTÉ

HEALTH

LANGUE ET
MÉTHODOLOGIE
UNIVERSITAIRE
FRANÇAISE

FRENCH UNIVERSITY
LANGUAGE AND METHODOLOGY

ALTER EGO

PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES

Alter Ego est le programme d'accueil de la Direction des Relations Internationales pour les étudiant.es en échange.

Tout au long de l'année, Alter Ego vous offrira des occasions de rencontrer des étudiant.es internationaux/ales et étudiant.es de Lyon 2 grâce à l'opération binôme (échange linguistique et culturel avec un.e étudiant.e français.e) ou encore des sorties (visites de Lyon à votre arrivée), découvertes en France...

Contact :

**Bureau des étudiant.es
internationaux/ales -
International student office**

Maison de l'Étudiant.e
Bureau U107

Campus Porte des Alpes
5 avenue Pierre Mendès-France
69500 Bron

Horaires: du lundi au vendredi de
9h00 à 17h00

+ 33 (0) 4 78 69 70 42
alter-ego@univ-lyon2.fr

Suivez-nous sur Facebook :
@programme.alter ego

STUDENTS WELCOME DESK

À L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon, la Métropole de Lyon, le Crous, la Préfecture du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ONLYLYON, Campus France et une trentaine d'autres partenaires s'associent toute l'année pour accueillir et accompagner tous les étudiant.es durant leur parcours universitaire.

Du 15 septembre au 27 novembre, le Students Welcome Desk est un guichet d'accueil qui concentre tous les services et informations nécessaires pour bien commencer l'année universitaire.

Durant trois mois à l'Université de Lyon, vous pouvez vous renseigner et effectuer vos démarches concernant le renouvellement de titre de séjour, la validation des visas long séjour, le logements et les jobs, les transports de la métropole, la santé et l'accès aux soins, la culture, le tourisme...



INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

—

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE ET LE SYSTÈME LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT)

L'enseignement supérieur en France est structuré autour du système européen LMD (Licence-Master-Doctorat) qui s'organise en 3 cycles et prend pour référence les crédits ECTS obtenus pour valider les semestres et les années d'études :

Licence = 6 semestres = 180 ECTS
Master = 10 semestres = 300 ECTS
Doctorat = 16 semestres = 480 ECTS

Ce système permet une meilleure lisibilité des diplômes au niveau européen et favorise la mobilité internationale des étudiant.es.

Les étudiant.es inscrit.es à titre individuel doivent suivre l'ensemble des cours d'une formation proposée par l'Université Lumière Lyon 2 et obtenir les crédits correspondant pour obtenir un diplôme.

Les étudiant.es en échange peuvent choisir des cours des différentes formations et chaque cours validé donne droit à 5 ECTS.

Selon votre statut (étudiant.e international.e en échange ou inscrit.e à titre individuel), les informations sur l'organisation des cours, le parcours pédagogique, comment choisir vos cours, les notes et crédits, l'inscription pédagogique et administrative peuvent être différentes.

Consultez les fiches pédagogiques pour les étudiant.es internationaux/ales en échange et inscrit.es à titre individuel sur le site de notre université :

<https://www.univ-lyon2.fr/international/international-documents-utiles-2020-2021-1>

ORGANISATION DES COURS

Chaque année universitaire comprend deux semestres numérotés comme suit :

(S = semestre)

> Licence 1 (première année) :

Septembre-Janvier S1 / Janvier-Juin S2

> Licence 2 (deuxième année) :

Septembre-Janvier S3 /Janvier-Juin S4

> Licence 3 (troisième année) :

Septembre-Janvier S5 /Janvier-Juin S6

> Master 1 :

Septembre-Janvier S1 / Janvier-Juin S2

> Master 2 :

Septembre-Janvier S3 /Janvier-Juin S4

Une journée de cours est divisée en créneaux horaires comme suit :

C 1 : 8h - 9h45

C 2 : 10h - 11h45

C 3 : 12h - 13h45

C 4 : 14h - 15h45

C 5 : 16h - 17h45

C 6 : 18h - 19h45

C 7 : 20h - 21h45

Il existe deux types de cours :

> les CM, Cours Magistraux dans les amphithéâtres (lectures) ;

> les TD, Travaux Dirigés dans les salles de classe (tutoriels).

Selon les composantes et les enseignements, ils peuvent parfois être

indissociables. Il est alors obligatoire de suivre le TD et le CM.

Pensez à poser la question à chacun.es de vos enseignant.es dès le début du semestre.

L'Université Lumière Lyon 2 est une Université francophone : la langue d'enseignement est donc la langue française pour la majorité des cours. À titre indicatif, le niveau B2 est celui de référence pour être en mesure de suivre un cursus à l'Université.

L'Université n'exige pas que les étudiant.es en échange aient un certificat de niveau de langue (en français et en anglais).



OUTILS À DISPOSITION DES ÉTUDIANT.ES

Découvrez tous les outils
que l'Université met à la disposition
de ses étudiant.es.

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Ce document est important car il est la preuve que vous êtes inscrit.e à l'université. Ce document vous sera livré une fois que votre inscription soit validée par le Centre d'inscriptions.

CARTE D'ÉTUDIANT.E (IZLY)

Votre carte d'étudiant.e sera une précieuse alliée durant votre séjour en France ; **elle est appelée carte IZLY**. C'est tout d'abord le moyen de vous identifier grâce à votre photo et votre numéro d'étudiant.e (7 chiffres)

Elle permet, au sein de l'université :

- > d'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires ;
- > d'accéder aux salles de travail informatique ;
- > de payer les repas à la cafet'U ou au resto'U en la débitant (porte monnaie électronique).

En dehors de l'université, elle permet de bénéficier du tarif réduit étudiant pour votre abonnement de transport (TCL), pour des sorties culturelles ou dans certaines enseignes (cinéma, musées et parfois même dans des établissements de restauration rapide).

En cas de perte ou de vol de votre carte, le coût d'une réédition est de 10€ (uniquement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université Lumière Lyon 2). Vous devrez indiquer au dos de votre chèque vos nom, prénom et numéro étudiant. Vous vous rendrez au Guichet des Services Numériques (GSN) de Bron muni(e) de votre pièce d'identité et d'un certificat de scolarité afin que la réédition puisse être faite.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Retrouvez ici toutes les informations qui vous guideront et aideront dans l'utilisation des outils de votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

Rendez-vous sur la page <https://www.univ-lyon2.fr/campus/numerique/connexion-et-deconnexion-de-vos-services-numeriques>

Cliquez en haut à gauche de la page sur le bouton « Intranet ». Lorsque vous êtes connectés, saisissez votre identifiant (première lettre de votre prénom suivie des sept premières lettres de votre nom de famille) et votre mot de passe. Vous avez dû recevoir votre mot de passe sur votre boîte mail personnelle. Sinon, cliquez sur « j'ai oublié mon mot de passe » et suivez les instructions.

Grâce à l'ENT, vous pourrez accéder à votre Service « **Applis** » qui est un espace de travail permettant d'utiliser différents outils :

- **Plateforme de cours (MOODLE)** : qui vous permet de consulter les documents de cours mis en ligne par les professeur.es. Si des professeur.es mettent les documents sur la plateforme de cours, il faut attendre que l'inscription pédagogique soit terminée (un e-mail vous sera envoyé par la DRI pour vous prévenir).*

- **Messagerie**

- **Emploi du temps....**



* Si vous ne pouvez pas accéder à vos cours sur Moodle :

- Certain.es professeur.es ne mettent pas les cours sur la plateforme ! Dans ce cas, renseignez-vous pour savoir s'ils/elles mettent les cours dans les documents d'un groupe, sur leur page personnelle...
- Sinon, prenez contact avec le Guichet des Services Numériques (GSN) en précisant bien votre nom, prénom, numéro d'étudiant.e ainsi que le titre et le code Apogée de l'enseignement qui pose problème.

SERVICES À L'UNIVERSITÉ

Notre Université dispose d'un grand nombre de services pour vous aider à profiter pleinement de votre vie étudiante, au quotidien.



RESTAURATION

CROUS

Les cafétérias et restaurants universitaires proposent des repas chauds et froids pour un prix très abordable.

Vous pouvez payer directement avec votre carte IZLY, si vous l'avez créditée, ou l'application IZLY sur votre smartphone. Le tarif d'un repas était d'environ 3,30€ en 2019-2020.
+ d'infos / www.crous-lyon.fr

SUR LE CAMPUS PORTE DES ALPES (BRON)

Resto'U

(Bâtiment U, en face de la Maison de l'Étudiant)

Ouverture : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00

Accès : Tram T2, arrêt « Europe-Université »

Cafet' Lumière

(Bâtiment A)

Ouverture : du lundi au jeudi de 7h30 à 17h30 ; le vendredi de 7h30 à 17h00

Brasserie : 11h30-13h30

Accès : Tram T2, arrêt « Parilly Université »

Café Filtre

(Bâtiment U)

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Accès : Tram T2, arrêt « Europe Université »

La Coop'

(Bâtiment C)

Ouverture : du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30

Accès : Tram T2, arrêt « Parilly Université »

SUR LE CAMPUS DES QUAIS

Resto'U des Quais

94 rue Pasteur
69007 Lyon

Ouverture : du lundi au vendredi
de 11h15 à 14h15

Accès : Tram T1 arrêts « Rue de
l'Université » et « Quai Claude Bernard »
- Tram T2 - arrêt « Centre Berthelot »

Cafet' des Quais

(sous le dôme, au centre de
l'Université)

Ouverture : du lundi au vendredi de
8h00 à 18h00

Accès : Tram T1, arrêts « Quai Claude
Bernard » ou « Rue de l'Université »

Cafétéria IEP

14, avenue Berthelot, 69007 Lyon

Ouverture : du lundi au vendredi de
8h30 à 15h30 ; le vendredi de 8h30 à
15h00

Accès : Tram T2, arrêt « Centre Berthelot »



LE GUICHET DES SERVICES NUMÉRIQUES (GSN)

Les Guichets des Services Numériques sont deux espaces informatiques dédiés à la communauté universitaire.

Ils vous accueillent durant l'année universitaire (septembre à juin).

Vous y trouverez une vingtaine d'ordinateurs en libre accès et des copieurs numériques connectés (N/B et couleur) mais surtout une équipe d'assistant.es pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques que l'université met à votre disposition tels que le service « Applis », la plateforme de cours...

Elle propose également de vous assister sur la numérisation de documents (petits et grands formats), de diapositives, ainsi que sur la possibilité de transcription en braille de vos cours ou de vos articles scientifiques.

Enfin, le GSN met à votre disposition, sous certaines conditions, du matériel en prêt : vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, enregistreurs numériques, appareils photos numériques, caméras...

Ouverture : du lundi au vendredi de
7h45 à 18h45 non-stop

Campus Porte des Alpes
Bâtiment F - Salle F006
04 78 77 24 15

Campus des Berges du Rhône
Sous-sol du dôme - Salle E020
(à côté de la Cafet'U)
04 78 69 71 04

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le Service de la vie étudiante est un véritable lieu de convivialité, de socialisation et de rencontre. Il a été créé lors de l'ouverture de la Maison de l'Étudiant.e, qui permet ainsi de rompre avec la solitude du campus universitaire.

Dans le cadre de la vie associative, les étudiant.es disposent, grâce au Service de la Vie Étudiante, de ressources et d'un soutien logistique.

L'Université Lumière Lyon 2 regroupe ainsi une cinquantaine d'associations (de filière/diplôme, culturelles, internationales, de solidarité, représentatives...).

+ d'infos :

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/maison-de-l-etudiant-e-mde>

Listes des associations :

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/vie-associative-1>



LA MAISON DE L'ÉTUDIANT.E (MDE)

L'Université favorise les initiatives étudiantes. C'est pourquoi la Maison de l'Étudiant.e propose des services variés pour essayer de susciter la curiosité et la créativité étudiantes, pour développer la prise de responsabilités et pour faire des campus des lieux de vie.

La MDE, c'est aussi un espace convivial de détente, de rencontre et de vie culturelle.

Vous trouverez à la MDE :

- > la Mission Handicap ;
- > le service du secteur associatif (SÉSAME) ;
- > la permanence des assistantes sociales du CROUS
- > le Bureau des étudiant.es internationaux/ales

Vous pourrez vous informer sur :

- > la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
- > l'offre culturelle à l'Université et à Lyon ;
- > les avantages offerts par les villes (Carte Bron Campus, Pass Culture, etc.)
- > ou encore consulter les petites annonces, la presse, etc.

Des locaux spécifiques sont mis à votre disposition, que vous soyez bénévole issu.e d'une association de l'université ou porteur d'un projet personnel :

- > 1 salle de réunion ;
- > 1 salle de musique ;
- > 2 salles de répétition ou de représentation ;
- > 1 salle polyvalente (possibilité de projection) ;

- > 1 hall d'exposition, situé en face de la MDE.
- > 1 salle de restauration avec micro-ondes
- > 1 salle détente

Elle est située :

Campus Porte des Alpes
Maison de l'étudiant.e (MDE) -
Bâtiment U
5 avenue Pierre Mendès-France
69500 Bron

Contact:

accueil-mde@univ-lyon2.fr

Tél : + 33 (0) 4 78 77 43 83

LA MISSION HANDICAP

La **Mission Handicap** installée dans les locaux de la MDE propose aux étudiant.es en situation de handicap, diverses mesures d'accompagnement.

ASSISTANT.ES SOCIAUX/ALES

Le **Service Social de la MDE** favorise l'amélioration des conditions de vie des étudiant.es.

Si vous avez besoin de prendre un rendez-vous avec un.e assistant.e social.e CROUS, vous pouvez effectuer votre demande :

- Par mail à ssocial@crous-lyon.fr (précisez nom, prénom, établissement d'études et numéro de téléphone)

- Par téléphone au 04 72 80 13 25 (secrétariat du service social)

Les permanences téléphoniques sont le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h

- En ligne : <https://www.clicrdv.com/crous-de-lyon> (attention, tous les rendez-vous libres ne sont pas disponibles à la prise de rendez-vous en ligne).
- En présentiel : s'adresser au secrétariat du service social du CROUS, 59 rue de la Madeleine à Lyon 7e.

L'accueil physique du service social est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. En cas d'extrême urgence, veuillez privilégier ce mode de prise de RDV.

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : SUAPS

L'Université Lumière Lyon 2 propose de nombreuses activités sportives par l'intermédiaire du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Le SUAPS donne la possibilité de pratiquer près de 40 activités sportives dans ses propres locaux (sur les deux campus) et dans d'autres sites situés à l'extérieur. Les activités sont encadrées par plus de 70 enseignant.es et animateurs/trices. Certaines permettent d'obtenir des crédits. Il s'agit de activités sportives notées. Vous avez également la possibilité de choisir un cours de sport non noté.

+ d'infos : suaps.univ-lyon2.fr



MISSION STAGES (SCUIO-IP)

La mission stages / emploi est votre intermédiaire entre le monde des études et celui du travail. Un stage est une période de formation en entreprise. Vous pouvez en réaliser un pendant votre mobilité / cursus scolaire.

La mission stage est là pour vous accompagner dans votre recherche de stage.
+ d'infos / mission.stages@univ-lyon2.fr

Accueil des étudiant.es et entretiens (sur rendez-vous)

> **Campus Porte des Alpes - bât. F**
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
(sauf le mercredi après-midi et le vendredi)

> **Campus Berges du Rhône - bât. C**
mardi, mercredi, vendredi, 13h30 - 16h30

Entretiens d'orientation sur rendez-vous uniquement de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (sauf le mercredi après-midi).

Étudiant.es en échange : Attention, si le stage est obligatoire dans votre formation, c'est votre université d'origine qui doit vous fournir une convention de stage et vous délivrer les crédits correspondants.

Étudiant.es en échange : Attention, si le stage est obligatoire dans votre formation, c'est votre université d'origine qui doit vous fournir une convention de stage et vous délivrer les crédits correspondants.

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Les bibliothèques sont des lieux privilégiés pour chaque étudiant.e désireux.se de réussir son année universitaire. Les deux bibliothèques principales se situent sur le campus Porte des Alpes et sur le campus des Berges du Rhône. Les collections sont réparties selon les domaines d'études. Vous avez aussi accès aux bibliothèques municipales. Les bibliothèques proposent différents services :

> **Prêts** : Vous pouvez emprunter 20 documents pour semaine dans chaque BU. Vous disposez aussi de l'accès sur place à certaines revues spécialisées ou à des livres plus rares.

> **Salle de travail** : Pour vos travaux de groupe, pensez à réserver une salle de travail en vous adressant au bureau de renseignements. Ce service est accessible à tous.

> **Photocopies** : Vous pouvez photocopier avec votre carte IZLY les documents qui vous intéressent grâce à une photocopieuse installée au rez-de-chaussée de chaque bibliothèque. Vous pouvez aussi les scanner et vous les envoyer par e-mail.

> **Internet** : Le wifi est accessible dans les bibliothèques où vous pouvez utiliser les prises électriques et les prises réseaux. Le câble n'est pas fourni. Il y a aussi à la BU Chevreul 150 postes informatiques Macintosh en libre accès et à la BU de Bron 41 autres postes informatiques avec accès au catalogue, aux bases de données, aux pages web des bibliothèques, au service « Applis », à la plateforme de cours en ligne.

BIBLIOTHÈQUE CHEVREUL

Sur 6 000 m², elle propose 570 abonnements à des revues et 155 000 ouvrages pour les disciplines suivantes : lettres, langues, sociologie, anthropologie, philosophie, arts du spectacle, droit, administration économique et sociale, psychologie, science de l'éducation, histoire, géographie, tourisme. Cette bibliothèque est la bibliothèque de référence au niveau lyonnais en sciences économiques et sociales, en science politique, en histoire de l'art et archéologie.

Coordonnées :

10, rue Chevreul 69007 Lyon

Plan du campus

Tél : +33 (0)4 78 69 77 32

Consultez le calendrier et les horaires

sur : <https://bu.univ-lyon2.fr/bu-chevreul>

BIBLIOTHÈQUE DE BRON

La Bibliothèque Universitaire de Bron, 8 000 m², propose 802 abonnements à des revues et 253 000 ouvrages pour les disciplines suivantes : droit, économie, gestion, science politique, sociologie, sciences de l'éducation, langue et littérature françaises, lettres classiques, musicologie, histoire de l'art, archéologie. Cette bibliothèque est la bibliothèque de référence au niveau lyonnais, en psychologie, anthropologie et sociologie.

Coordonnées :

5, avenue Pierre Mendès France

69500 Bron, bâtiment J

Tél : +33 (0)4 78 77 24 87

Consultez les horaires d'ouverture sur :

<https://bu.univ-lyon2.fr/bu-de-bron>

BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE

Le Service Commun de Documentation (SCD) de notre université met à disposition des étudiant.es, des enseignant.es et des enseignant.es chercheur.es des ressources électroniques (outils d'apprentissage, presse, e-books).

Pour connaître le catalogue, visitez :

<https://bu.univ-lyon2.fr/bibelec>



LA VIE QUOTIDIENNE À LYON 2



SE DÉPLACER

Dans Lyon



Transports en commun lyonnais / TCL

C'est le nom de la société qui gère les métros, bus et tramways dans Lyon et son agglomération.

<http://www.tcl.fr/>

Réseau actif de 5h00 du matin à minuit environ.

Vous pouvez acheter votre titre de transport dans l'une des nombreuses agences (fermées les dimanches et jours fériés), dans les distributeurs situés aux arrêts et stations, auprès des chauffeurs de bus (les tickets achetés à bord sont plus chers), et dans certains bureaux de tabac. Le ticket ou l'abonnement doit être validé à chaque montée dans un véhicule.

Les tickets sont valables pendant 1 heure et il est possible de prendre le métro, le tramway, le bus dans un même trajet.

Tarifs :

> Ticket à l'unité : 1,90€ ou 17,60€ le carnet de 10 (tarif réduit à 15,10€ pour les étudiants de 26 ans et étudiant.es de 26 et 27 ans)

> Abonnement «campus mensuel» : 32,50€/mois (pour les étudiant.es de 18-25 ans)

> Abonnement «campus» (annuel) : 318€ (pour les étudiants de - de 28 ans)

> Abonnement de 65€/mois pour les étudiant.es de + de 27 ans

Pour les obtenir, il faut vous rendre dans une agence TCL avec les pièces suivantes :

> carte étudiante ou certificat de scolarité ;

- > justificatif de domicile ;
- > pièce d'identité ;
- > photo d'identité ;
- > 5€ pour réaliser la carte Técély.

Les lignes de nuit

Pour rentrer en toute tranquillité le soir, il existe des lignes de bus pleine lune qui sont mises en place de septembre à juin. Elles effectuent plusieurs départs par soir, vendredi et samedi entre 1h et 5h, y compris les jours fériés
+ d'infos / pleine lune
<http://www.tcl.fr/Decouvrir-TCL/Tous-les-services-TCL/Les-lignes-Pleine-Lune>

Vélo'v

Les Vélo'v sont des vélos disponibles partout dans Lyon pour faciliter les déplacements. Vous prenez un Vélo'v à une borne et le déposez à une autre borne à votre arrivée. Ce moyen de locomotion est pratique, simple, économique et écologique. Il existe plusieurs formules de base pour y avoir accès :

- > Abonnement annuel : 31€ (16,50€ pour les moins de 25 ans). Si le support de l'abonnement est votre carte TCL, vous pouvez bénéficier de 45 minutes gratuites au lieu d'une demi-heure.
- > Ticket 1 jour à 4€
- > Ticket 1 trajet à 1,80

Ces formules permettent d'utiliser les Vélo'v gratuitement pendant les 30 premières minutes. Au-delà de cette période, il existe une tarification par heure (entre 0,50€ et 2€ par heure selon la formule choisie).

ATTENTION ! Il est nécessaire d'avoir 150€ sur son compte pour adhérer à une formule : ils ne seront pas prélevés mais font office de caution en cas de dégâts.

+ d'infos / www.velov.grandlyon.com

Trotinettes électriques

Location via application smartphone.
Différents prestataires. Environ 0,15€ /minute.



En France

Le train en France /SNCF

La SNCF est la Société Nationale des Chemins de Fer, c'est-à-dire la société qui gère les trains.
Il existe un abonnement très intéressant pour les moins de 27 ans : c'est la carte jeune qui permet d'obtenir des réductions (notamment sur les TGV avec 30% de réduction garantis). L'abonnement coûte 50€ par an.
Il existe également la formule «Prem's» qui permet de réserver des billets de trains de nombreux mois à l'avance et de bénéficier ainsi de tarifs préférentiels (les billets Prem's ne sont ni échangeables ni remboursables).
+ d'infos / <https://www.oui.sncf/>

Le covoiturage

Le covoiturage est un moyen économique de voyager en France : il permet, en tant que conducteur/rice ou passager/ère, de partager un trajet et d'en diviser les frais.
Plusieurs sites proposent cette mise en contact dont www.blablacar.fr

Les cars interurbains

Les Cars du Rhône proposent plusieurs destinations à proximité de Lyon.
www.carsdurhone.fr

L'avion

L'aéroport Lyon Saint-Exupéry propose de nombreuses lignes à destination de villes françaises et à l'international.
www.lyonaerports.com

SE SOIGNER



SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Le Service offre sur rendez-vous, pendant toute la semaine, directement sur le campus Porte des Alpes :

- des consultations de médecine générale et de prévention
- des consultations de gynécologie, contraception et dépistage IST
- des consultations gratuites de psychologie et de diététique
- des prises de sang, prélèvements biologiques
- un accueil infirmier avec et sans rendez-vous

Le SSU est ouvert tous les jours de la semaine de 08h30 à 17h30.

Comment prendre rendez-vous ?

Il suffit de passer au SSU pour le programmer ou d'envoyer un email au secrétariat.

Adresse du SSU :

Campus Porte des Alpes - bâtiment L
5 avenue Pierre Mendès-France
69676 Bron cedex
accès tram T2 - Europe-Université

Contact du SSU :

ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30
04 78 77 43 10
ssu@univ-lyon2.fr

Consulter un.e médecin

Si vous devez consulter un.e médecin généraliste, un.e dentiste ou un.e médecin spécialiste, vous pouvez demander des coordonnées au point santé de l'Université Lumière Lyon 2, auprès d'un.e pharmacien.ne ou rechercher sur le site internet de la sécurité sociale www.annuaire.sante.ameli.fr/

Combien coûte une consultation chez le médecin ?

Au sein de l'université, les consultations d'aménagement, de médecine préventive, de psychologie, de diététique ainsi que les entretiens infirmiers sont gratuits.

Pour ce qui est des consultations de médecine générale et de gynécologie, le tiers payant présente systématiquement sa carte vitale, ce qui veut dire que la consultation lui coûtera 7.50 euros que la mutuelle vous remboursera ensuite !

Si vous consultez un.e médecin généralistes conventionnés (en dehors de l'Université), les ophtalmologues, les gynécologues ou les psychiatres (pour les moins de 26 ans) : 25€ ou plus par consultation.

Il est possible de consulter les tarifs des médecins sur le site de la sécurité sociale : www.ameli.fr/

L'assurance maladie

La sécurité sociale française

À votre arrivée en France et après votre inscription à l'université vous devrez faire vous-même les démarches afin de procéder à votre affiliation au régime général de la Sécurité Sociale. Cette procédure est obligatoire et gratuite.

Une attestation de scolarité vous sera demandée pour réaliser votre inscription via le site :

<https://www.etudiant-etranger.ameli.fr>

Attention, selon votre situation, la démarche d'inscription sera différente :

> **Pour les étudiant.es en provenance d'un pays de l'Union Européenne (et du Lichtenstein, de la Norvège et de la Suisse) et étudiant.es en provenance du Québec** : vous demeurez affiliés à la Sécurité Sociale de votre pays et n'êtes pas tenus de vous affilier à la sécurité sociale française. Pensez à vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour les étudiant.es européen.nes et de votre formulaire RAMQ pour les étudiant.es du Québec.

> **Pour les étudiant.es ressortissant.es d'un Etat hors Union Européenne** : vous devez vous affilier au régime de Sécurité sociale française via <https://www.etudiant-etranger.ameli.fr>

> **Les étudiant.es du Québec**, vous devez demander une attestation d'affiliation au régime québécois avant votre départ (à demander auprès de la sécurité d'association maladie - attestation RAMQ).
Lors de votre arrivée en France

l'attestation complétée est à transmettre à la Caisse Primaire d'Association Maladie de votre lieu de résidence pour qu'elle prenne en compte votre rattachement.

+ D'infos /
CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
Service des Relations Internationales
276 Cours Émile Zola
69100 Villeurbanne
Téléphone : 3646 (0.30 € /min)

Médecin traitant

Pour consulter un.e médecin, il est nécessaire de :

> Déclarer un.e médecin traitant. C'est un.e médecin généraliste conventionné.e (liste des médecins conventionné.es consultable sur le site de la sécurité sociale). Vous devez lui demander de remplir une déclaration de médecin traitant lors de votre première visite. Ensuite, vous devrez donner cette déclaration à votre organisme d'affiliation ;

> Présenter votre justificatif d'affiliation (attestation de sécurité sociale de la CPAM, ou carte européenne d'assurance maladie CEAM) au/à la médecin ;

> Payer la consultation ;

> Envoyer la déclaration de médecin traitant, la (les) feuille(s) de soins et la copie de l'ordonnance à votre centre d'adhésion. Vous recevrez un décompte de vos remboursements par votre centre d'affiliation ;

> Renvoyer cette feuille de décompte à votre mutuelle si vous en possédez une (voir paragraphe suivant).

ATTENTION

Pour être bien remboursé.e par la sécurité sociale, il faut choisir un.e médecin traitant.e (voir page précédente).

Pour consulter un.e spécialiste (médecin spécialisé.e dans un domaine précis), il est préférable d'aller d'abord chez votre médecin traitant. Il vous fournira une ordonnance qui vous permettra d'être remboursé.e par la sécurité sociale. Il y a quelques exceptions : vous n'avez pas besoin de voir votre médecin traitant avant de consulter un.e ophtalmologue, un.e dentiste, un.e gynécologue et pour les moins de 26 ans un psychiatre.

Mutuelle (complémentaire santé)

La cotisation à une mutuelle permet de compléter le montant remboursé par la sécurité sociale pour les frais de maladie ou d'accident. Par exemple, pour une consultation chez un.e médecin généraliste, la sécurité sociale rembourse 70% sur une somme de base de 25€. 1€ reste toujours à la charge du/de la patient.e. La mutuelle peut rembourser le reste.

Elle n'est pas obligatoire mais donc fortement conseillée. Il existe des différences de prix suivant votre âge, et suivant la formule de mutuelle que vous choisirez.

Où et quand souscrire à une mutuelle ?

Vous pouvez vous renseigner auprès des mutuelles de votre pays d'origine ou, si vous le désirez, souscrire à une mutuelle étudiante en France.

BON À SAVOIR

L'Université Lumière Lyon 2 accueille les étudiant.es en situation de handicap (physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychologique).

Une aide peut être mise en place par l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiant.es en situation de handicap nécessitant des aménagements sur les campus ou pendant les cours. Dans le but d'anticiper l'arrivée d'un.e étudiant.e en situation de handicap, nous demandons aux étudiant.es de le préciser pendant leur candidature. Cependant, les étudiant.es n'y sont pas contraint.es et peuvent, s'ils/elles le souhaitent, faire eux/elles-mêmes le nécessaire. Dans le but de répondre aux besoins des étudiant.es, ceux/celles-ci doivent tout d'abord prendre rendez-vous avec le Service de Santé Universitaire, puis contacter la Mission Handicap.

Service de Santé Universitaire (SSU)
Campus Porte des Alpes - bâtiment L
04 78 77 43 10
ssu@univ-lyon2.fr

Mission handicap
Campus Porte des Alpes - Maison de l'Étudiant.e (bât U)
04 78 77 31 05
mission.handicap@univ-lyon2.fr

SERVICES UTILES

Banque

Vous avez la possibilité de changer de l'argent aux bureaux de change qui se trouvent à l'aéroport, à côté du centre commercial de la Part Dieu et rue de la République dans le centre de Lyon. Vous pouvez vous renseigner sur le taux de change de votre monnaie sur <http://www.xe.com/fr/>.

Il est recommandé d'ouvrir un compte dans une banque à Lyon, cela facilitera vos démarches de demande d'aide au logement (CAF), de titre de séjour, règlement de factures... Renseignez-vous auprès de votre banque d'origine car elle peut avoir des partenariats avec une banque en France.

L'ouverture d'un compte est généralement gratuite et de nombreuses banques offrent les frais de carte bancaire et de chéquier pour la première année de fonctionnement du compte.

Les documents nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire sont :

- > une pièce d'identité (passeport) ;
- > un justificatif de domicile en France (quittance de loyer, facture de gaz...) ;
- > une carte d'étudiant.e ou certificat de scolarité pour d'éventuels avantages ;
- > titre de séjour ou visa.

Les banques ont des horaires d'ouverture au public restreints (de 9h à 16h en général). Beaucoup sont fermées le lundi. Néanmoins, vous trouverez de nombreux distributeurs

automatiques de billets de banque, dont un sur le campus Porte des Alpes.

Vous pouvez faire des transferts d'argent sur : www.westernunion.fr
www.moneygram.com
www.paypal.com

Internet

Wifi à l'Université

Vous pouvez vous connecter au réseau wifi de l'Université avec votre propre ordinateur en utilisant votre identifiant et mot de passe de connexion au service «Applis».

Salles libre accès

Il y a plusieurs salles Internet dans l'Université. Pour y accéder, il vous suffit de présenter votre carte d'étudiant.e.

Il y a aussi des postes Internet dans les bibliothèques pour faciliter votre travail universitaire.

Autres zones Wifi

Il y a de plus en plus de zones wifi à Lyon (certains cafés et bars...).

Cyber Cafés

Ces bars proposent des connexions Internet contre une participation forfaitaire.

Fournisseur d'accès internet

> Si vous souhaitez souscrire un abonnement pour votre logement, il existe différents fournisseurs qui proposent des packs Internet-TV-Téléphone pour environ 30€/mois, voir les conditions d'abonnement.

> Si vous vivez au sein d'une résidence universitaire publique, vous pourrez bénéficier d'une connexion internet.

La Poste

Les bureaux de la Poste sont généralement ouverts au public jusqu'à 18h, ainsi que le samedi matin. Il existe de nombreuses possibilités d'envoi de colis ; n'hésitez pas à vous renseigner.

Téléphone

Vous pouvez vous renseigner auprès des opérateurs téléphoniques sur les meilleurs forfaits proposés aux étudiant.es (Free, SFR, Bouygues, Orange, Virgin...) :

> les forfaits classiques avec abonnement mensuel.

Attention, il faut bien vous renseigner sur les conditions de résiliation du contrat (contrat sans engagement / contrat avec engagement de 12 ou 24 mois) ;

> les cartes prépayées, sans engagement de durée ;

> les cartes Texto pour envoyer des sms à moindre coût.

Téléphoner à l'étranger :

Par Skype ou Duo via internet ; avec une carte prépayée ou dans des agences (notamment quartier de la Guillotière)

Photocopies / COREP

Vous pouvez faire des photocopies dans les salles de libre accès informatique, dans les bibliothèques ou encore dans les magasins de la COREP qui proposent des abonnements intéressants. Le personnel de la COREP est aussi disponible pour vous aider dans la réalisation de reliure de dossier ou de mémoire. + d'infos / www.corep.fr

Numéros utiles

Urgences (numéros gratuits)

> Urgences SAMU : 15

> Police : 17

> Pompiers : 18

> Numéro d'urgence européen : 112

Santé

> Centre antipoison : 15 ou 04 72 11 69 11

> Hôpital Saint Luc Saint Joseph : 04 78 61 81 81

> Hôpital Édouard Herriot : 08 20 08 20 69 ou 04 72 11 73 11

> SUMPPS : 04 78 77 43 10 ou 04 78 77 43 24

> Planning familial : 04 78 89 50 61 ou 08 10 81 07 14

> Sida info service : N°vert 08 00 84 08 00 (24h/24 / n° gratuit)

> Drogue info-service : N°vert 08 00 23 13 13 (24h/24 / n° gratuit)

> Aide aux victimes : 08 842 846 37 (prix d'un appel local)

Sécurité

> Hôtel de police : 04 78 78 40 40

> PC sécurité Lyon 2 : 04 78 69 76 99 (Quais) ou 04 78 77 23 23 (Bron)

Divers

> Le Grand Lyon : 04 78 63 40 40

> Office du Tourisme : 04 72 77 69 69

Consulats

Une vingtaine de consulats sont présents à Lyon :

www.lyon.fr > moteur de recherche > consulats



CRÉATION

Direction des Relations Internationales

Direction de la Communication Université Lumière Lyon 2

© CRÉDITS IMAGES

Brooke Cagle / Priscilla du Preez / G-stockstudio /

Jacoblund / Radu Marcusu / Becca Tapert / Jake Ingle /

Direction de la communication Lyon 2